

PROTOCOLE SANITAIRE

Contexte Covid-19



année scolaire 2020-2021

mise à jour du 31 août 2020

Le présent protocole décline les prescriptions sanitaires nationales et académiques. Son strict respect est essentiel à la limitation du risque lié à la Covid-19. Dans le contexte sanitaire actuel, le collège est en relation avec les autorités sanitaires (ARS) et académiques. Nous serons avertis si l'un de nos élèves ou personnel est testé positif à la Covid-19 et pourrions prendre les mesures nécessaires.

Le contexte du collège ne permet pas de limiter de façon forte le brassage des élèves. Il n'est pas possible d'attribuer une salle à chaque classe et de restreindre le déplacement des élèves. Le respect des consignes reste donc le meilleur moyen d'éviter la diffusion du virus. Toute personne (élève, visiteurs...) qui ne respecte pas le protocole ne sera pas admis dans l'enceinte de l'établissement.

En cas de fièvre ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille, les parents devront garder leur enfant à la maison, contacter leur médecin de famille et prévenir le service de vie scolaire.

Au collège, tout élève qui présentera ces symptômes sera mis à l'écart dans la salle d'isolement Covid-19 (salle à droite de l'infirmerie) et les parents informés. Ils devront consulter leur médecin traitant. L'élève ne pourra ensuite retourner au collège qu'après avis du médecin traitant.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

Dans le cas où les autorités sanitaires demanderaient l'isolement d'une classe du reste de l'établissement, les salles P5 ou P6 pourront être utilisées. Leur accès se fera par un cheminement spécifique et un espace sera délimité afin de pouvoir isoler les élèves pendant les pauses. Les demi-pensionnaires concernés déjeuneront après les autres élèves. Les élèves isolés ainsi que le personnel qui sera en contact avec eux seront équipés de masques de type II ou FFP2.

Pour les élèves :

Le lavage des mains devra être effectué :

À l'arrivée dans l'établissement. De la solution hydroalcoolique sera appliquée sur les mains des élèves dès leur entrée au collège. L'installation de nouveaux lavabos et de distributeurs de savon est en cours.

Avant et après le passage à la cantine.

Après être allé aux toilettes.

Après chaque récréation, dans l'attente de l'installation de lavabos en nombre suffisants, les enseignants désinfecteront les mains des élèves à l'aide de solution hydroalcoolique.

Port du masque :

Obligatoire dans l'enceinte du collège (salle de classe et cours), que la distanciation physique soit possible ou pas.

Lors du déjeuner, les élèves devront porter leur masque lors de leurs déplacements dans le restaurant scolaire. Pendant les récréations, les élèves qui désirent prendre une collation devront s'isoler de leurs camarades d'au moins 2 mètres.

Lors des séances d'EPS, les élèves pourront enlever leur masque en fonction des consignes données par leur enseignant.

Pour le personnel :

Le lavage des mains devra être effectué :

À l'arrivée dans l'établissement.

Avant et après les repas.

Après être allé aux toilettes.

Port du masque :

Le port du masque est obligatoire. Le masque ne pourra être enlevé que lorsque le personnel se trouve seul. En présence d'élèves, de collègues ou de parents, le masque doit être porté, même pendant le cours, la seule exception concerne les cours d'EPS, selon les protocoles spécifiques.

La consommation de tout aliment est interdit en salle des professeurs. Les personnes désireuses de prendre un café devront le faire à l'extérieur, dans l'espace réservé à cet effet.

Pour les visiteurs :

Dans la mesure du possible, les personnes extérieures à l'établissement seront reçues sur rendez-vous.

Le port du masque est obligatoire ainsi que le lavage des mains à la solution hydroalcoolique dès l'entrée au collège. Le masque devra être porté en toutes circonstances.

Salles et autres locaux :

L'aération des locaux est fréquente :

- Salles de classe : les jalousies devront être gardées ouvertes pendant les cours et la récréation. Pendant les cours, les portes des classes seront gardées ouvertes.
- Réfectoire : les jalousies seront ouvertes au moins une heure avant le service et seront refermées après le nettoyage.
- Bureaux : les jalousies seront maintenues ouvertes tout au long de l'occupation des bureaux.
- Salles des professeurs : les jalousies seront ouvertes dès le matin et refermées le soir.

Nettoyage :

- Nettoyage habituel, sans désinfectant : sols et grandes surfaces (tables de classe) sont nettoyés une fois par jour.
- Nettoyage habituel accompagné de désinfectant : poignées de porte, interrupteurs (...) au moins une fois par jour. Une attention particulière sera portée aux éléments qui sont touchés par un grand nombre de personnes (toilettes notamment). Les tables du réfectoire seront nettoyées et désinfectées après chaque service.